



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **15 février 2019**

Compte rendu affiché le **25 février 2019**

Date de convocation du Conseil municipal le **07 février 2019**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEAUD, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia LAKEHAL à Pierre DUSSURGEY, David TOUNKARA à Muriel LECERF, Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Nadia NEZZAR à Mustafa USTA.

Membres absents excusés : **Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres absents : **Marie-Emmanuelle SYRE, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Batoul HACHANI**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**



Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Objet :

19.02.0006

Appel à éco-projets « Tous mobilisés
pour une ville durable »

RAPPORT DE MONSIEUR FISCHER

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2015, la Ville de Vaulx-en-Velin s'est engagée dans un processus d'élaboration d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) à l'échelle de la commune, afin de contribuer aux efforts en faveur de la transition énergétique.

Le 15 novembre dernier, nous avons adopté une stratégie et un programme d'action interne, axé sur le patrimoine et les services municipaux, comprenant 13 axes d'intervention et un total de 32 actions. Il s'agit pour notre collectivité de viser l'exemplarité, d'atténuer l'impact de ses activités sur le climat, et de concourir à l'adaptation au changement climatique.

La deuxième étape de la démarche consiste à élaborer une stratégie plus globale au niveau du territoire et à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire dans ce processus.

Le 20 décembre dernier, nous avons ainsi acté la création d'une Commission extra-municipale « Développement Durable », réunissant cinq collègues d'acteurs et une soixantaine de personnes. L'enjeu de cette nouvelle instance consultative est de faire émerger des représentations locales partagées des changements à venir et de fédérer une communauté d'acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une politique de transition écologique sur la commune.

Parallèlement à l'engagement de cette réflexion collective dans une vision prospective, notre volonté est d'impulser et de soutenir l'émergence d'actions immédiates et concrètes qui permettent de rendre visible la dynamique engagée sur le territoire.

Pour cela, nous souhaitons lancer un appel à éco-projets intitulé « Tous mobilisés pour une ville durable ». Il s'agit de favoriser la participation citoyenne et de soutenir les initiatives pour mobiliser un public plus nombreux et plus diversifié.

L'appel à éco-projets vise à soutenir toutes celles et ceux qui souhaitent passer de l'envie d'agir à l'action concrète, ou développer leur engagement citoyen en faveur de la transition écologique.

Il s'adresse à un public le plus large possible. Les projets pourront être portés par :

- des habitants constitués en collectif,
- des associations œuvrant sur la commune de Vaulx-en-Velin,
- des établissements scolaires de Vaulx-en-Velin, du premier comme du second degré,
- ou bien des acteurs publics ou privés, œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Les projets pourront également être portés par plusieurs entités, réunies de manière partenariale qui désigneront alors un porteur de projet.

Les éco-projets pourront s'inscrire dans les domaines suivants :

- Maîtrise des consommations d'énergie
- Mobilité et développement des modes doux
- Recyclage, incitation au tri et à la réduction des déchets
- Consommation responsable et circuits courts
- Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
- Préservation de la biodiversité et développement de la nature en ville

La communication relative à l'appel à éco-projets sera réalisée sur la plateforme numérique participative « monavis.vaulxenvelin.net » laquelle permettra le dépôt et la communication au public des projets proposés. La plateforme permettra également d'informer les porteurs de projets

et le public de l'état d'avancement de la démarche.

Les porteurs de projets auront la possibilité de déposer directement leurs projets en ligne sur la plateforme.

Les habitants de Vaulx-en-Velin, pourront commenter et voter en faveur de leurs projets préférés.

La Commission extra-municipale du Développement Durable sera chargée d'auditionner les porteurs de projets et de sélectionner les projets. Toute personne membre de la commission ne peut participer aux délibérations et aux votes si elle est impliquée dans un projet, de manière directe ou indirecte.

Suite à l'avis de la Commission, les subventions à verser aux lauréats seront soumises à la validation du Conseil Municipal. Les subventions accordées ne pourront être inférieures à 200 € et ne pourront dépasser 4 000 € par projet. Un budget global de 20 000 € sera alloué à cet appel à projet.

Un règlement relatif à cet appel à projet a été établi afin d'encadrer le processus d'étude et de sélection des dossiers de candidatures, ainsi que le soutien financier aux porteurs de projets lauréats, sous forme de subvention.

Le calendrier prévisionnel de ce dispositif est prévu comme suit :

- du 14 février au 15 avril 2019 : dépôt des projets en ligne,
- du 15 au 30 avril : analyse de leur admissibilité par les services municipaux,
- du 1er au 30 mai 2019 : vote en ligne sur les projets admissibles,
- 4 juin 2019 : sélection des projets par la Commission Développement durable,
- 27 juin : validation en Conseil municipal des projets lauréats.

En conséquence, je vous propose :

- d'adopter la création d'un appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable » avec attribution d'un soutien financier aux dossiers sélectionnés ;
- d'adopter le présent règlement de l'appel à projets ;
- de dire que les crédits sont inscrits au budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales –CGCT) lequel dispose que « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » ;

Vu les articles L2121-1 à L2121-23 du CGCT qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles R2121-9 et R2121-10 du CGCT relatifs au registre et à la publication des délibérations ;

Vu l'article D2224-3 du CGCT relatif aux rapports en Conseil municipal des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale ;

Vu la loi 2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, et notamment son article 75 ;

Vu l'article 7 de la Charte de l'Environnement de 2004, texte relatif aux droits de l'homme et de la société dans son environnement, intégré en 2005 dans le bloc de constitutionnalité du droit français, qui stipule que la participation de l'habitant est une condition préalable à la mise en place d'une démarche de développement durable ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 15.02.0230 en date du 15 février 2015, relative à l'engagement de la Ville dans le processus d'élaboration d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) à l'échelle communale ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°18.11.1018 en date du 15 novembre 2018, relative à l'approbation de la stratégie et du programme d'action interne du PCET ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°18.12.1106 en date du 20 décembre 2018, relative à la création d'une commission extra-municipale « Développement durable » ;

Entendu le rapport présenté le 15 février 2019 par Monsieur Matthieu FISCHER, adjoint délégué.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

➤ Adopte la création d'un appel à éco-projets « Tous mobilisés pour une ville durable » avec attribution d'un soutien financier aux dossiers sélectionnés ;

➤ Adopte le présent règlement de l'appel à projets ;

➤ Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY